



Ill. 1. Détail montrant le monastère des récollets au bord de la rivière, tiré d'une vue intitulée *L'entrée de la rivière de Saint-Laurent dans le Canada et la ville de Québec*. Document anonyme, vers 1690.
(Archives nationales de France, photo Martin Holzapfel)

Nicole Denis détient une licence en enseignement de l'Université Laval et une maîtrise en histoire (de l'art) de cette même université.

Nicole Denis

Un plan Martellange pour l'Hôpital Général de Québec en 1700 ?

En 1692, M^{re} Jean-Baptiste de Saint-Vallier achetait des récollets le monastère Notre-Dame-des-Anges situé à l'extérieur de Québec, sur les bords de la rivière Saint-Charles (ill. 1), pour y fonder ce qui lui tenait à cœur, un hôpital général, et y loger les gens les plus démunis de la ville et de la région.

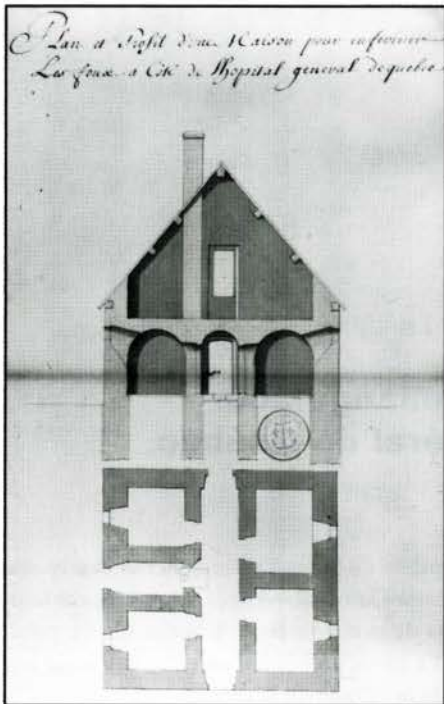
La vocation d'un hôpital général

Il convient d'abord de dire que la vocation d'un hôpital général diffère de celle d'un Hôtel-Dieu où l'on soigne avec l'espoir de guérir et où des incurables comme des paraplégiques ne sont pas admis. L'hôpital général, tel qu'institué à Paris par un édit de Louis XIV en 1656, poursuivait un tout autre but ; il s'agissait, par le renfermement obligatoire, de débarrasser la ville de tous ses nombreux pauvres et mendiants afin de sauver leur âme par l'évangélisation et, surtout, afin de satisfaire la politique mercantile de l'époque qui consistait à mettre au travail tous ceux qui étaient en mesure de le faire.

Quand l'édit est entré en vigueur en mai 1657, à Paris, quatre à cinq mille pauvres avaient été dirigés par des archers dans diverses maisons de l'institution appelée l'Hôpital Général de Paris, dont la Salpêtrière qui recevait les femmes et Bicêtre, les hommes¹. Cette nombreuse clientèle était des plus variées : elle se composait, en plus des gens valides, d'infirmes, de vieillards, d'orphelins, de prostituées, de malades mentaux de tout ordre. En 1662, le roi ordonnait que chaque ville importante du royaume possède son hôpital général. Il faut se rappeler que cette façon coercitive d'enfermer les pauvres oisifs avait été tentée au préalable à Paris à quelques reprises, mais sans succès. Ainsi en était-il en 1612, sous la régence de Marie de Médicis. Cependant, si à ce moment la politique d'enfermement échouait dans la capitale, elle avait réussi dans une dizaine de villes provinciales. Lyon, en 1614, avait été la première ville de France à se doter d'un hôpital général administré par l'Aumône générale de l'endroit².

Le premier hôpital général officiel en Nouvelle-France

M^{re} de Saint-Vallier obtenait du roi, en 1692, les lettres patentes lui permettant de fonder une semblable institution³. Bien que le



Ill. 2. « Plan et profil d'une Maison pour les fous à côté de l'Hôpital général de Québec ». Dessin de J. Gaspard Chaussegros de Léry, 1721. (Archives nationales du Canada. Ottawa)

monarque, dans ces lettres, exprimait le désir qu'on enferme non seulement les pauvres oisifs, mais encore les habitants qui quittaient leurs terres, nous ne croyons pas que, dans la colonie, le renfermement obligatoire des indigents ou des colons ait existé⁴.

Cependant, depuis un règlement de 1683, il était défendu de mendier⁵. Jamais l'évêque n'a obligé personne à venir demeurer dans son hôpital, à l'exception, peut-être, de quelques filles de mauvaise vie que la prévôté y envoyait. On y trouvait surtout des vieillards, invalides ou non, des veuves, des orphelins ; on y accueillait aussi des pensionnaires. Aucun soin thérapeutique n'y était dispensé. À partir de 1717 le prélat acceptait d'y recevoir des aliénées. En 1723, une autre maison de force attenante à la première, construite selon les plans de Joseph Gaspard Chaussegros de Léry (ill. 2), permettait à l'institution, à la satisfaction des autorités, de recevoir des malades mentaux masculins. L'Hôpital Général de Québec se comparerait donc à un hospice ou à un simple refuge, semblable à nos hôpitaux de soins palliatifs actuels parmi lesquels, encore aujourd'hui, l'Hôpital Général de Québec remplit ce rôle.

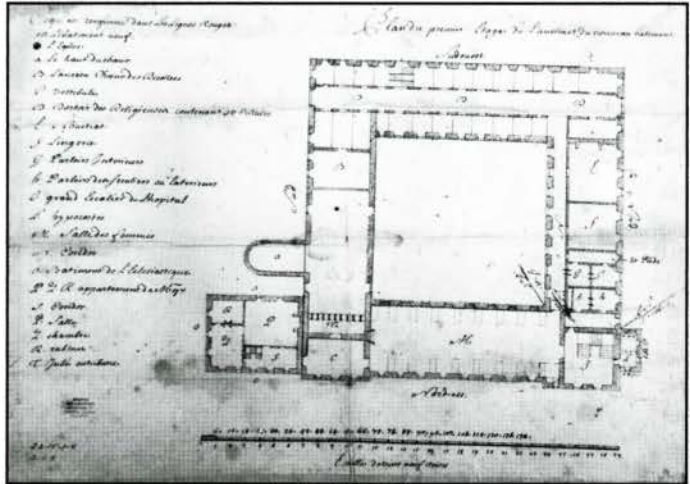
Au moment de l'achat de la maison des récollets, en 1692, l'ensemble conventuel se composait de trois bâtiments, dont deux en maçonnerie, autour d'un cloître. À partir du chevet de l'église (1671-1673) s'étendait en angle droit un réfectoire avec dortoir à l'étage (1680-1684). En retour d'équerre, sur le troisième côté, se trouvait une aile en charpente construite par le gouverneur Frontenac (1677). Une simple allée de cloître occupait le quatrième côté⁶. Jusqu'en 1712, les sœurs augustines hospitalières venues de l'Hôtel-Dieu⁷ et leurs pauvres protégés se logeaient dans ces bâtiments.

Un plan monastique pour l'Hôpital Général de Québec

Ce n'est qu'en 1708 que M^{sr} de Saint-Vallier, alors prisonnier en Angleterre depuis 1704⁸, écrivait à son homme de confiance, l'abbé Daniel Guillaume de Lacolombière Serré, aumônier de l'hôpital. Le fondateur lui exprimait son désir d'agrandir l'institution ;

Ill. 3. Plan du premier étage de l'ancien et du nouveau bâtiment de l'Hôpital général. Dessin anonyme, attribué à Jean-B. Maillou, vers 1708.

(Archives du monastère des augustines de l'hôpital général de Québec, 22.15.1.4-2.1.3, photo Marc Grignon)



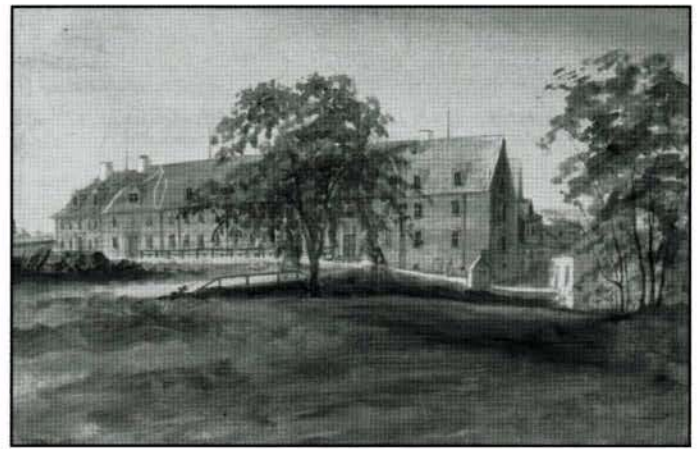
il suggérait de construire deux ailes, probablement en pierre (le matériau n'est pas précisé). L'une devait sans doute remplacer l'aile Frontenac en charpente⁹, si l'on en juge par l'emplacement qu'il lui destine : « À partir du pignon au bout de l'aisle du Bâtiment des religieuses et qui vient jusque vers le chemin de l'écluse du moulin¹⁰ ». De cette aile, vers l'église, devait partir l'autre corps de bâtiment, à l'endroit occupé jusque-là par une allée.

Un plan (ill. 3) qu'on croit être de Jean-Baptiste Maillou, produit en 1708 ou en 1709 – que possèdent les archives du monastère de l'Hôpital Général –, traduit tout à fait les désirs de l'évêque avec, en plus, du côté sud de l'église, une petite aile qui devait servir aux appartements du fondateur. Ces nouveaux bâtiments s'ajoutaient donc à l'église et au réfectoire-dortoir construits par les récollets. Les nouvelles ailes ont été érigées pendant les années 1710-1714 et, en 1715, une boulangerie s'ajoutait à la suite des cuisines, au nord-ouest, en débordant du quadrilatère.

C'est donc un plan type de monastère que M^{sr} de Saint-Vallier choisissait pour son hôpital, mais selon la façon de faire de l'époque baroque pour ce qui concerne la conception et la disposition des bâtiments, c'est-à-dire, contrairement au Moyen Âge où toutes les constructions se distinguaient les unes des autres et pouvaient se présenter par rapport au cloître de façon transversale, à partir surtout du XVII^e siècle, tous les corps de logis longeant la cour de façon très alignée montrent une grande uniformité qui peut même être monotone. Toutes les ailes étant identiques, il est alors difficile de déterminer la fonction de chacune. C'est ainsi que se présentait l'Hôpital Général : rien ne distinguait le corps de logis contenant la salle des malades de celui où se trouvaient les services de l'apothicairerie, de la lingerie, etc. Partout régnait la symétrie : même nombre de fenêtres, mêmes alignements vertical et horizontal. Les deux entrées, celle de l'église et celle de l'hôpital, situées chacune au centre d'un avant-corps surmonté d'un toit à l'impériale, faisaient pendant sans prédominance (ill. 4).

À Québec, c'est ce type de plan qu'adoptent tous les édifices conventuels, Hôtel-Dieu, jésuites, séminaire des Missions étrangères, ursulines, tandis qu'à Montréal, aucune des communautés

Ill. 4. « L'Hôpital Général de Québec », Joseph Légaré, vers 1843, montrant la façade principale de l'hôpital, huile sur papier, 35.1 X 51.1 cm. (Musée de la civilisation du Québec, dépôt du Séminaire de Québec, n° 1994 24978)



religieuses ne le choisit avant que les récollets ne s'y installent en 1692. Les deux hôpitaux de Montréal, l'Hôpital général des frères Charon, en 1693, et l'Hôtel-Dieu, après l'incendie en 1695, adoptent le plan constitué de deux T couchés dont les pieds s'appuient à une église au centre de la façade (ill. 5). Cette façon de distribuer les ailes, l'une réservée aux malades, l'autre à la communauté, avec une chapelle au centre en guise de trait d'union, se révélait très pratique. Les ursulines de Trois-Rivières la choisiront au moment d'agrandir leur hôpital-pensionnat en 1714 (ill. 6).

Dans la capitale, M^{re} de Saint-Vallier préfère compléter le plan déjà amorcé par les récollets en 1670, année de leur retour dans la colonie. Bien sûr, la disposition des salles de malades et des services autour d'une cour était une formule encore très utilisée pour les hôpitaux à l'époque, surtout quand la maison de santé était dirigée par des religieux. Cependant, pour l'évêque qui désirait sans doute que sa fondation, tout en gardant son souvenir, se distingue des autres institutions religieuses, le choix du plan monastique n'était pas très novateur. Pourtant, le prélat avait démontré, lors de l'érection de son palais épiscopal, un esprit davantage progressiste, sachant imposer à la tradition locale ses idées architecturales.

C'est selon le type de l'hôtel particulier, qu'adoptaient en France pour leur demeure bon nombre d'aristocrates, que le prélat a voulu construire sa demeure en 1693. Il s'agissait d'ériger, entre cour et jardin, deux ailes séparées par une chapelle, auxquelles, en retour d'angle, se grefferaient deux autres corps de bâtiments enserrant une cour d'honneur fermée par une grille (ill. 7)¹¹. Ce genre de construction était nouveau à Québec, tout comme la forme en carène, en courbe et contre-courbe, donnée à la toiture de la chapelle épiscopale. S'il y a eu d'autres églises dans la colonie ainsi recouvertes, ce dont nous doutons, elles n'étaient pas nombreuses.

On peut expliquer le choix de l'évêque pour son hôpital d'une forme aussi traditionnelle : en 1708, M^{re} de Saint-Vallier était toujours prisonnier en Angleterre, ne sachant quand il pourrait regagner son diocèse pour diriger les travaux d'agrandissement ; il lui paraissait peut-être plus aisé de compléter le plan déjà tracé par les récollets, de tradition architecturale déjà bien établie à Québec.

Le plan abandonné de 1700

Apparemment, pour l'Hôpital Général, un autre plan plus vaste avait été élaboré en 1700. L'évêque y faisait allusion au tout début de sa missive de 1708, à l'abbé de Lacolombière : « J'ai pensé que le premier plan que nous avons dressé il y a huit ans est trop

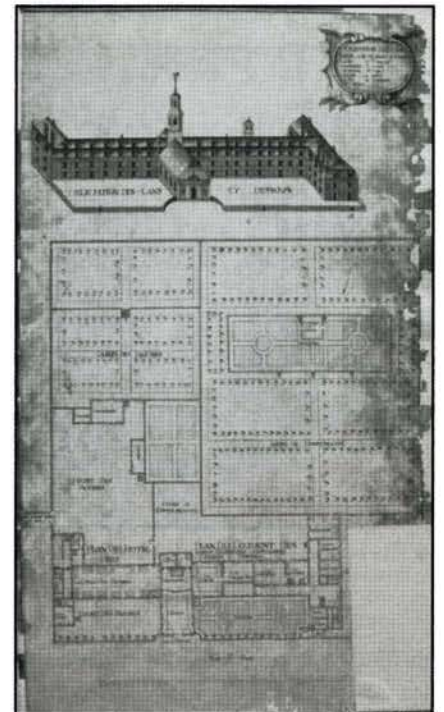
vaste, c'est pourquoi il vaut mieux se borner à quelque chose de moins et exécuter¹² ».

Ce plan « trop vaste », sans doute plus élaboré que celui de 1708, est resté introuvable jusqu'à maintenant. La curiosité nous incite à chercher quel plan on souhaitait alors pour l'Hôpital Général. À l'époque, en France, diverses dispositions de bâtiments hospitaliers auraient pu servir de modèle à l'évêque bâtisseur, cela tout en intégrant l'église et le monastère existants.

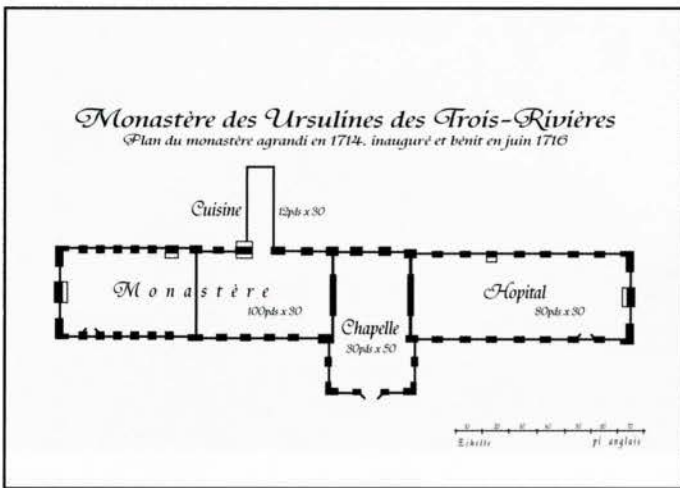
Parmi les exemples susceptibles d'être imités, nous avons déjà mentionné le plan (de Catalogne) de 1695 pour l'Hôtel-Dieu de Montréal qui consistait en une église au centre de deux ailes. Cette ordonnance se trouvait à la maison de l'Aumône à Saint-Vallier-sur-le-Rhône que M^{re} de Saint-Vallier avait rétablie en 1683.

On trouvait aussi à Paris, à l'Hôpital des Incurables (1634), aujourd'hui l'Hôpital Laënnec, une inspiration du plan cruciforme perfectionné en 1456 pour l'*Ospedale Maggiore* de Milan par le Filarete. Les salles des malades y étaient disposées dans des ailes épousant la forme de deux croix grecques séparées par une église. À la rencontre des croisillons se trouvait un autel, remplacé plus tard par un poste de surveillance.

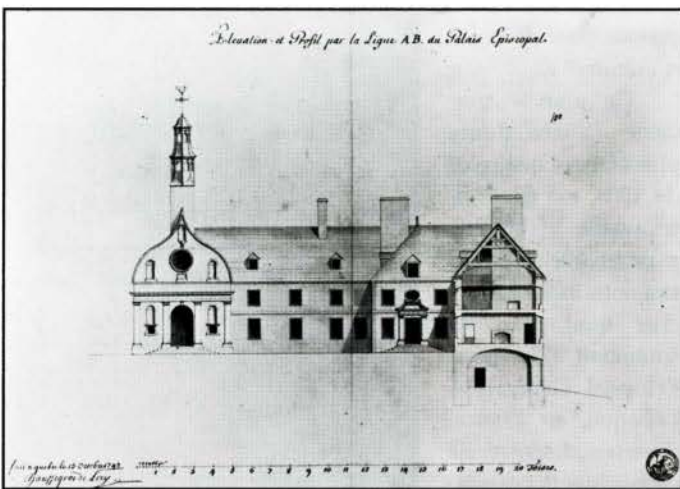
L'évêque aurait pu aussi choisir le plan à double cour souvent utilisé par les jésuites pour leurs collèges (ill. 8), l'une étant



Ill. 5. « L'Hôtel-Dieu de Montréal en 1695 », plan et élévation de Gédéon de Catalogne. (Archives des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, exposé au Musée de l'Hôtel-Dieu de Montréal)



Ill. 6. Plan du monastère de Trois-Rivières, agrandi en 1714. (Archives du monastère des ursulines de Trois-Rivières III-C-2.8-14, infographie Frédéric Dion)



Ill. 7. Le Palais épiscopal de Québec, relevé par J. G. Chaussegros de Léry en 1743. (Archives nationales du Canada, Ottawa)

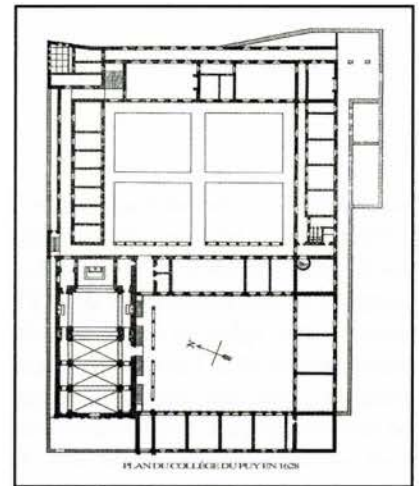
destinée à la communauté et l'autre aux bâtiments occupés par les élèves. En transposant cette distribution de bâtiments à l'Hôpital Général de Québec, on aurait pu voir une cour entourée par les corps de logis occupés par les pauvres, tandis que l'autre aurait été cernée par ceux propres aux religieuses. Il aurait été possible de séparer ces deux espaces par l'église.

L'évolution du plan de 1708

En regardant, aujourd'hui, les modifications qu'a subi au cours des ans le plan initial de 1708 pour devenir ce qu'il est, nous nous demandons si l'on n'a pas tenté, de façon désordonnée, de rattraper ce « plan trop vaste » ; quelques arguments viennent étayer cette hypothèse.

Très tôt l'hôpital a senti le besoin de déborder du cloître primitif. Dès la première campagne de construction en 1710, les appartements du fondateur ont formé une excroissance au quadrilatère. Le dessin de 1708 (ill. 3) montre, de façon inhabituelle, un double mur de maçonnerie entre l'église et la demeure de l'évêque, ce qui laisse croire que la partie graphique portant les lettres PQRS, les dernières de la légende, a été ajoutée¹³. En

Ill. 8. Plan du collège des jésuites au Puy, France, en 1628 ; l'église serait le premier grand ouvrage d'Étienne Martellange en 1605. (Infographie de Frédéric Dion, tiré de E.L.G. Charvet, 1874, *Étienne Martellange 1569-1641*)



1714, par l'érection de l'aile nord du côté de la rivière, le périmètre du cloître était complété et, l'année suivante, une boulangerie était mise en appendice à la suite de l'aile du vieux monastère contenant le réfectoire et le dortoir.

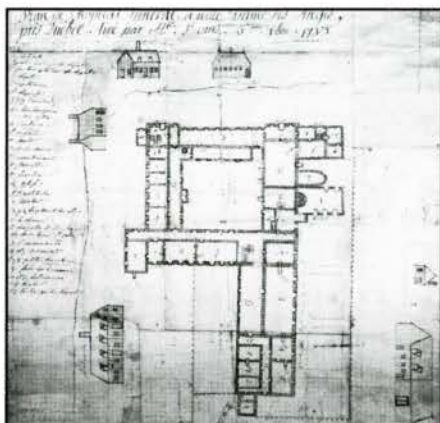
Le plan de Geneviève de Saint-Ours (ill. 9), dressé en 1785, fait voir les nouvelles constructions ajoutées depuis 1714. En H, la boulangerie (1715), alors que du côté sud de l'église, la chapelle Saint-Joseph des récollets, en rond-point, est disparue pour faire place à la chapelle (2, ill. 9) où se trouve le tombeau de M^{re} de Saint-Vallier, accolée en 1769 au chœur des religieuses (1726). Mais le plus remarquable, c'est le long corps de bâtiment, érigé en 1737 (3 à 11, ill. 9) à la suite de l'église, vers l'ouest. C'est un franc délaissement du vieux cloître que marque cette aile, plus large que les autres, consacrée à la communauté. On dirait que cette construction pourrait éventuellement former le côté d'une nouvelle cour. En 1818, autre débordement, la façade du côté nord sera prolongée de trente pieds afin d'y installer douze loges pour aliénés mentaux. Ce bâtiment a été remplacé en 1859 par une construction plus longue.

Il y aura d'autres ajouts presque jusqu'à nos jours, l'ultime étant l'aile Saint-Joseph terminée en 1953. Ainsi, au cours des ans, du noyau central, soit le vieux cloître complété en 1714 d'après le plan de 1708, ont surgi des ailes ou des tronçons de bâtiments. Le résultat est un imbroglio d'édifices qu'on a haussés d'un et même de deux étages (ill. 10). Un plan d'ensemble prévoyant des agrandissements, dès le départ, aurait évité cette confusion architecturale qui manque d'esthétisme. On peut supposer que le « plan trop vaste » de 1700, qu'on avait abandonné, prévoyait et ordonnait tous ces ajouts.

À notre avis, toutes les excroissances postérieures à 1714 peuvent être vues comme des éléments architecturaux qui tendent à former d'autres cours, ouvertes ou non. On se trouverait donc devant un plan susceptible de posséder plus d'une cour. Rappelons-nous les grands hôpitaux généraux français de la deuxième moitié du XVII^e siècle : la Salpêtrière (1657) et les Invalides (1670), dont les plans à aires multiples découlaient du dessin de l'Hôpital de la Charité de Lyon que le frère Étienne Martellange, architecte jésuite originaire de cette ville, avait conçu en 1616, à la demande des recteurs de l'Aumône générale de Lyon (ill. 11).

Ill. 10. Vue aérienne montrant l'Hôpital général en 1997. (Photo Pierre Lahoud)

Ill. 9. Plan de l'Hôpital Général à Notre Dame des Anges près Québec, tiré par M^r St-Ours, 6ième xbre: 1785. (Archives du monastère des augustines de l'hôpital général de Québec, n° 22.15.1.4.-2.2.3. photo Marc Grignon)



Le premier plan conçu pour un hôpital général

Nous avons déjà dit que Lyon avait été la première ville de France à réussir l'implantation d'un hôpital général en 1614, dans un édifice temporaire. En 1622, on déménageait les pauvres dans la nouvelle demeure appelée Notre-Dame-de-la-Charité de Lyon. Ce bâtiment, démoli en 1934, était le premier strictement conçu pour les besoins d'un hôpital général. Architecturalement, Martellange y traduisait la nouvelle politique de l'État à l'égard des pauvres, c'est-à-dire celle de l'enfermement des mendiants valides ou malades des deux sexes pour les employer aux ouvrages, aux manufactures et à d'autres travaux. Son plan se constituait d'une succession de trois fois trois cours, c'est-à-dire de neuf cours ; c'est, en fait, une multiplication du plan monastique. Comme dans des compartiments bien ordonnés, chacune des aires se destinait à une fonction précise et à une clientèle particulière : hommes, femmes, orphelins, vieillards, aliénés, divisés selon le sexe, l'âge et l'état de validité de chacun.

L'édifice est une œuvre bien pensée d'un architecte accompli, habitué à concevoir les grands établissements que lui commandait à l'époque la Compagnie de Jésus. Les constructions entourant les cours centrales possèdent trois étages tandis que celles des cours latérales n'en ont que deux sur trois côtés, le quatrième, par souci de salubrité, restant ouvert pour une meilleure ventilation. Des arcades ornent uniquement les façades des édifices vis-à-vis les trois entrées. Les bandeaux horizontaux séparant les étages et les cadres des fenêtres en pierre de taille donnent à l'ensemble une grande unité, mais d'un caractère austère.

La ville de Lyon, avec raison, était fière de son monument. Pour le faire connaître et le citer en exemple, elle a émis une publication intitulée *L'Institution de l'Aumosne générale de Lyon*. Plusieurs éditions ont suivi¹⁴. Le plan de l'hôpital se trouve dans les



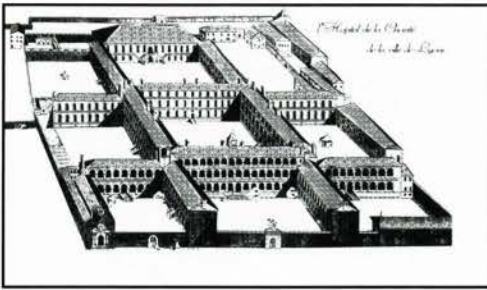
deuxième (1628) et troisième éditions (1632). Dans les quatrième (1639), cinquième (1647) et sixième (1662), on a inséré une gravure dépliant (59 x 42 cm), à laquelle on a donné le titre de : *Portrait du magnifique bastiment de l'Hospital de la Charité de la Ville de Lyon* (ill. 11). C'est une vue cavalière montrant le plan en perspective de l'institution, révélant ainsi son élévation.

L'architecture de la Charité de Lyon ainsi que son organisation ont servi, pendant le XVII^e siècle, de modèle dans toute la France à ceux qui voulaient ériger des hôpitaux généraux. Au surplus, en 1662, un édit demandait que chaque ville importante du royaume possède son hôpital général¹⁵.

M^r de Saint-Vallier, ancien élève des jésuites à Grenoble dans les années 1660, avait dû entendre parler de Martellange, personnage qui a dominé l'architecture jésuitique du début du XVII^e siècle¹⁶. Actif de 1605 à 1641, année de sa mort, il a fait de nombreux plans, dessins et relevés de plusieurs collèges et églises, tant pour sa communauté que pour d'autres¹⁷. Le prélat avait peut-être déjà vu la Charité de Lyon (le château de ses ancêtres, à Saint-Vallier, n'est qu'à quelques kilomètres au sud de la ville). Il est bien possible que l'évêque de Québec ait voulu, en 1700, s'inspirer du plan de l'hôpital de Martellange qui facilitait tellement la répartition des populations pour construire un édifice destiné à la même vocation, sans doute avec des proportions moindres puisqu'il s'agissait d'accueillir environ soixante pauvres et religieuses, tandis qu'à Lyon, à un certain moment, on trouvait quelque 1 500 « enfermés ».

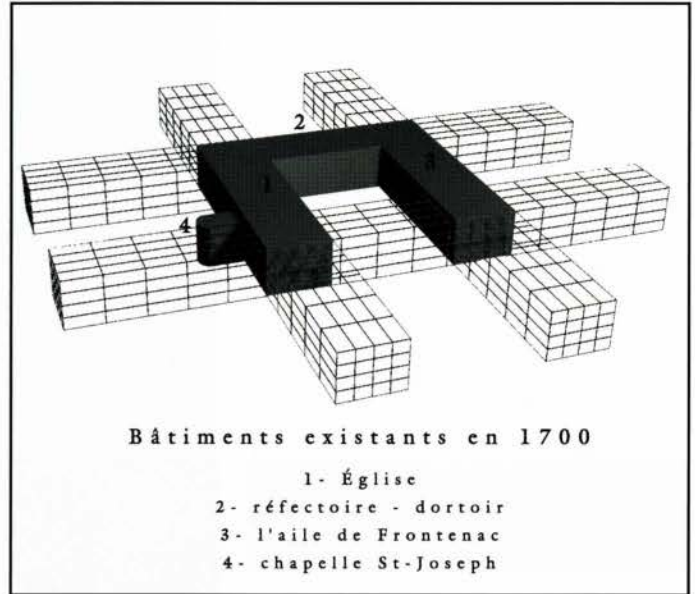
Un plan fictif inspiré de l'Hôpital de la Charité de Lyon¹⁸

Imaginons ce qu'aurait pu être ce plan « trop vaste » influencé par celui de Martellange. À partir d'un noyau central, en l'occurrence le cloître des récollets entouré de bâtiments, des ailes



Ill. 11. Perspective cavalière de l'Hôpital de la Charité de Lyon, parue dans la 6^e édition du *Recueil de l'Institution de l'Aumône Général de Lyon* en 1662, dessinée d'après le plan de 1616 d'Étienne Martellange. (Infographie Frédéric Dion, tiré de Sophie Cassagnès et al., 1996, *Le commentaire de document iconographique en Histoire*, p. 28)

Ill. 12. Plan hypothétique de l'Hôpital général en 1700. (Nicole Denis, infographie Frédéric Dion)



plus ou moins longues s'élanceraient des quatre coins prolongeant ainsi les côtés du cloître, verticalement et horizontalement (ill. 12) ; ce qui donnerait d'autres cours, ouvertes ou non. Le logis de l'évêque occuperait alors une aile prévue à ce plan fictif ; il en serait de même de l'aile de la communauté de 1737, ainsi que du prolongement de la façade en 1818 pour y accueillir des aliénés. Et pourquoi M^{sr} de Saint-Vallier n'aurait-il pas pensé à former une cour d'honneur entre deux ailes qui se seraient avancées l'une à partir de la chapelle et l'autre à partir de l'entrée actuelle de l'hôpital ? En renonçant en 1708 à cette entrée monumentale, on aurait alors pris le parti de souligner les accès à l'église et à l'hôpital par de légers avant-corps surmontés de toits à l'impériale pour donner à la façade une certaine élégance (ill. 4).

Cette hypothèse – impossible à prouver dans l'état actuel des documents – selon laquelle M^{sr} de Saint-Vallier se serait inspiré, en 1700, du plan Martellange, nous semble tout à fait plausible. Et pourquoi ne pas croire que le plan de 1708, qu'on attribue à Maillou, dicté par les désirs de l'évêque dans sa lettre de la même année, serait une réduction du plan élaboré en 1700 ? Au simple quadrilatère on aurait ajouté la maison de l'évêque, tel que prévu dans ce « plan trop vaste ». Rappelons qu'au XVII^e siècle, la maison du supérieur d'une abbaye, c'est-à-dire de l'abbé, était toujours à l'extérieur du cloître. L'emplacement du logis du fondateur n'est peut-être pas aussi incongru qu'on pourrait le croire.

Nous pensons que M^{sr} de Saint-Vallier aurait pu être séduit par ce plan dont on ne voyait pas d'exemple dans la colonie, mais assez commun en France, du moins dans certaines communautés. Pour lui qui semblait aimer se distinguer, cette fondation se serait ainsi démarquée des autres ensembles conventuels.

Notes

1. Leroy, Emmanuel, 1981, *Histoire de la France Urbaine*, t. 3, Paris, Seuil, p. 237.
2. Les autres villes sont : Reims en 1639, Aix en 1640, Marseille et Dijon en 1643, Montpellier en 1647, Toulouse et Béziers en 1650, Tours en 1656.
3. « Permission du roi d'établir un Hôpital Général à Québec », 9 décembre 1692, 1855, *Édits & ordonnances*, v. 1, Québec, Fréchette,

p. 271-274.

4. À l'instar de Lambert, Serge, 1990, *Les pauvres et la société à Québec de 1681-1744*, thèse de doctorat en histoire, Université Laval, Québec, p. 52-54.
5. « Arrêt du Conseil Supérieur défendant de mendier », 26 avril 1683, 1855, *Arrêts et règlements du Conseil Supérieur*, v. 2, Québec, Fréchette, p. 102.
6. « Contrat d'échange et d'abandon du couvent Notre-Dame-

des-Anges entre le gouverneur syndic des Récollets et Mgr de Québec », ANQQ, greffe du notaire François Genaple, 13 septembre 1692, no 912.

7. Au nombre de quatre en 1693, elles étaient 10 en 1709, plus l'ecclésiastique, 34 pauvres, 2 pensionnaires et 7 domestiques (AMAHGQ, *Annales I*, p. 226).

8. En 1700, M^{sr} de Saint-Vallier quittait la colonie pour aller en France. Lors de son retour en 1704, un vaisseau anglais capturait la flûte La Seine qui le ramenait et ses occupants étaient emmenés en Angleterre comme prisonniers. Délivré en 1709, l'évêque retournait en France pour ne revenir au Canada qu'en 1713.

9. Il semblait décidé que l'aile en charpente de M. le Comte devait être remplacée. Voir *Abrégé des biens qui se sont faits dans le diocèse depuis 23 ans d'épiscopat du second évêque*, document non signé, mais écrit sans doute par M^{sr} de Saint-Vallier, AMCQ, Polygraphie 22, n° 33.

10. « Lettre d'Angleterre de M^{sr} de Saint-Vallier à l'abbé Daniel Guillaume de Lacolombière Serré », été 1708, AMAHGQ, copie dans *les Annales I*, p. 224 et dans le *Journal du dépôt*, p. 19, document 13.14.

11. La moitié du palais a été réalisée : la chapelle qui devait mar-

quer le centre et les deux ailes de droite, l'une en 1693, l'autre en 1697.

12. « Lettre d'Angleterre... ».

13. Voir Grignon, Marc, 1991, *Loing du Soleil, Architectural Practice in Québec City during the French Regime*, thèse de doctorat, M.I.T., Cambridge, Mass. p. 316.

14. Charvet, E.L.G., 1870, *Etienne Martellange (1569-1641)*, Lyon, Clairon-Mondet, p. 191-201.

15. Cassagnès, Sophie, et al., 1996, *Le commentaire de document iconographique en Histoire*, Paris, Ellipse, p. 30-36.

16. Moisy, Pierre, 1958, *Les églises des jésuites de l'ancienne assistance de France*, Rome, *Institutum Historicum*, t. I, II, III.

17. On en trouve cinq volumes, exclusivement constitués de plans et de dessins, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris, cote Hd4-Hd 4d.

18. Cette hypothèse nous a été suggérée par Marc Grignon, professeur à l'Université Laval, qui nous a dirigée dans l'élaboration d'un mémoire de maîtrise en Histoire de l'art, obtenue en 2002.